

## Compte rendu de la séance du 31 mars 2018

Date de la convocation : 22 mars 2018

L'an deux mille dix-huit et le trente-et-un mars à 11 heures 00, le conseil municipal de la commune de L'Estréchure s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Madame Bernadette MACQUART, Maire.

Étaient présents : Christophe BERNARD, Françoise DEL BUCCHIA, Michel DUSSARGUES, Hélène HILAIRE, Maurice HILAIRE, Bernadette MACQUART, Pierre PRADILLE

Procurations : Guy TOUREILLE à Pierre PRADILLE

Absents : Stéphane TROUCHE

Secrétaire de la séance : Françoise DEL BUCCHIA

Ordre du jour :

- Compte de gestion 2017
- Compte administratif 2017
- Affectation des résultats
- Questions diverses

Madame le Maire fait lecture du compte-rendu de la dernière séance du conseil municipal qui est approuvé à l'unanimité.

### 1 / Vote du compte de gestion 2017 (DE 006 2018)

Madame le Maire propose au conseil municipal d'approuver le compte de gestion 2017 dressé par Monsieur Pascal FRITISSE, receveur municipal.

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par Monsieur FRITISSE, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré qu'il a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents plus une procuration, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le receveur municipal, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### 2 / Vote du compte administratif 2017 (DE 007 2018)

Pour le vote du compte administratif 2017, Monsieur Pierre PRADILLE est nommé président de séance. Madame le Maire présente le compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	37 669.78			217 422.18	37 669.78	217 422.18
Opérations exercice	91 843.34	100 301.17	218 120.13	257 353.30	309 963.47	357 654.47
Total	129 513.12	100 301.17	218 120.13	474 775.48	347 633.25	575 076.65
Résultat de clôture	29 211.95			256 655.35		227 443.40
Restes à réaliser	43 658.49				43 658.49	
Total cumulé	72 870.44			256 655.35	43 658.49	227 443.40
Résultat définitif	72 870.44			256 655.35		183 784.91

**COMMUNE DE L'ESTRÉCHURE**  
**Séance du 31 mars 2018**

Madame le Maire quitte la salle du conseil.

Suite à la présentation du compte administratif 2017, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents (6 voix) plus une procuration.

Madame le Maire revient et reprend la présidence de séance.

3 / Affectation du résultat de fonctionnement (DE 008 2018)

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice ;

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice ;

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de résultat de 256 655.35€ ;

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	217 422.18
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	77 181.46
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>EXCÈDENT</b>	<b>39 233.17</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2017</b>	<b>256 655.35</b>
<b>A. EXCÈDENT AU 31/12/2017</b>	<b>256 655.35</b>
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	72 870.44
Solde disponible affecté comme suit :	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	183 784.91
<b>B. DÉFICIT AU 31/12/2017</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

4 / Questions diverses

Madame le Maire fait lecture du compte rendu d'activité 2017 de la bibliothèque municipale. Ce compte rendu est à la disposition du public en mairie ainsi qu'à la bibliothèque.

Madame le Maire fait part au conseil municipal d'un courrier de Monsieur le Préfet concernant les obligations légales de débroussaillage.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 11h30.

Ont signés au registre des délibérations :

COMMUNE DE L'ESTRÉCHURE  
Séance du 31 mars 2018

<p>Christophe BERNARD</p> 	<p>Françoise DEL BUCCHIA</p> 	<p>Michel DUSSARGUES</p> 
<p>Hélène HILAIRE</p> 	<p>Maurice HILAIRE</p> 	<p>Bernadette MACQUART</p> 
<p>Pierre PRADILLE</p> 	<p>Guy TOUREILLE <i>Procuration à Pierre PRADILLE</i></p> 	<p>Stéphane TROUCHE <i>Absent</i></p>

